



## 12603 - S&#8217;instruire pour se rendre utile et non par hypocrisie

---

### question

Si l'on acquiert des connaissances religieuses pour pouvoir jouer son rôle dans son village natal, mémorise le Coran pour pouvoir diriger les prières nocturnes du Ramadan au profit des jeunes, cela implique-t-il une forme de shirk mineur ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Les arguments religieux permettent de savoir que la recherche du savoir et la bonne maîtrise de la religion font partie des meilleurs actes de rapprochement et d'obéissance à Allah. Il en est de même de l'étude du Saint Coran, de la perpétuation de sa récitation, du ferme attachement à sa mémorisation dans son intégralité ou partiellement selon les possibilités. Tout cela fait partie des meilleurs actes de rapprochement à Allah.

Si vous faites ce qu'il convient de faire pour instruire les habitants de votre village, les orienter, leur diriger la prière et diriger les prières nocturnes pour les jeunes et les autres, tout cela constitue une bonne œuvre pour laquelle vous serez remercié et récompensé. Cela ne fait pas partie de l'hypocrisie ni du shirk, si l'on est mu par l'intention de complaire à Allah et d'obtenir (les récompenses) dans la vie future, pourvu qu'il ne s'agisse pas de se faire apprécier et louer par les gens et que votre seule volonté soit de vous instruire en science et en savoir religieux pour être utile aux tiers. Le shirk t'envahirait, si tu te comportais avec hypocrisie et pour être apprécié par les gens.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Ce que je crains le plus pour vous, c'est le shirk mineur** . Quand on lui demande ce que c'était, il répondit que c'était la duplicité : « l'homme prie mais embellit sa prière pour sa conscience d'être observé par les autres . Au jour de la Résurrection, Allah dira aux hypocrites : **Allez voir les gens dont vous cherchiez les appréciations**



sur terre, peut-être trouverez-vous chez eux une récompense .

La duplicité consiste à œuvrer pour que les gens voient votre œuvre, l'apprécient et vous rendent hommage. C'est par exemple, le fait de lire le Coran pour qu'on t'apprécie et dire : **Il lit bien et maîtrise la lecture** ou que tu multiplies le rappel d'Allah pour qu'on dise : **Il multiplie le rappel d'Allah** ou que tu ordonnes le bien et interdis le blâmable pour qu'on t'apprécie et te loue. Voilà l'hypocrisie, voilà le shirk mineur. Il faut s'en méfier et œuvrer sincèrement pour Allah seul et éviter d'agir pour être vu et apprécié par les gens. Apprends pour agir, pour instruire tes frères et leur diriger la prière dans l'espoir d'obtenir la récompense divine. Ton objectif doit être de profiter aux gens et non d'être vu ou entendu.

Si tu sais lire le Coran, il n'y a aucun mal à ce que tu diriges la prière pour tes frères pendant le Ramadan. Car l'affranchi d'Aïcha lui dirigeait la prière en lisant dans le Coran. Il n'y a donc aucun mal à ce que le prier en fasse de même, s'il ne sait pas le Coran par cœur. Il est cependant préférable que l'on apprenne le texte par cœur et qu'on le récite dans la prière. Il demeure vrai malgré tout qu'on peut lire dans le Coran au besoin.